## L'émergence difficile d'un mouvement syndical mondial

par Danièle Le Sauce\*

es pêcheurs artisanaux des cinq continents prennent conscience qu'ils naviguent sur la même galère. Peu de rapport, à première vue, entre de frêles pirogues ou des bateaux embarquant les dernières technologies. Et pourtant... nombre de ces communautés de la mer sont confrontées aux bouleversements dévastateurs de la mondialisation libérale, aux mutations profondes qu'elle entraîne, au désarroi qui s'installe dans leurs communautés respectives.

C'est la mer et la richesse qui s'y trouve, ce sont leurs conditions de travail et tout leur savoir-faire artisanal qui les rapprochent de plus en plus. Le poisson est devenu l'enjeu d'intérêts énormes, la grande armada de la pêche industrielle pille les mers. Une fois épuisées les ressources des eaux de l'Atlantique et du Pacifique nord, les multinationales envoient leur flottille vers les pays du Sud : zones de pêche au large de la Namibie, puis de l'Argentine, puis... C'est face à ce constat dévastateur que des pêcheurs du monde entier ont décidé de réagir et de s'organiser afin de défendre leurs droits, leur avenir et celui de leur famille. Ce pont de la solidarité a vu le jour durant les années 1980 et depuis n'a cessé de s'agrandir, en associant des organisations de pêcheurs et de femmes de pêcheurs.

En 1984, lors de la conférence de la FAO, des organisations indiennes contestaient l'absence de représentation des pêcheurs au cours de cette conférence chargée d'élaborer une stratégie de développement des pêches dans le nouveau cadre des ZEE (Zones Économiques Exclusives) de 200 miles. Elles réussirent à organiser une conférence parallèle. Plus tard, en 1986, fut créé le réseau d'appui ICSF (International Collective in Support of Fishworkers) – CIAPA (Collectif International d'Appui aux Pêcheurs Artisans). Ce réseau organisa plusieurs rencontres internationales qui permirent de créer des liens entre organisations de pêcheurs. En 1995, lors du cinquantième anniversaire de la FAO au Québec, les organisations indiennes (National Fishworkers' Forum) et canadiennes (Conseil Canadien des Pêcheurs Professionnels) lancent l'idée d'une organisation mondiale des pêcheurs artisans et travailleurs de la pêche.

La première rencontre des organisations de pêcheurs s'est tenue à New Delhi en novembre 1997. Elle a donné naissance à une charte en dix-sept points qui demeure le référentiel d'action des deux organisations internationales (Forums) de pêcheurs artisans qui ont été fondées officiellement en 2000 et existent aujourd'hui (1). Elle a également mis en place la journée internationale des pêcheurs, qui est organisée chaque année le 21 novembre dans un assez grand nombre de pays.

<sup>\*</sup> Co-présidente avec Humberto Mella (Chili) du Forum Mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche.

<sup>(1)</sup> L'une représentant le plus grand nombre de pêcheurs (Forum Asie-Afrique-Espagne, dénommée World Forum of Fisherpeople); l'autre regroupant le plus grand nombre de pays (Forum Amériques-Europe). La création d'une seule organisation était prévue jusqu'à l'Assemblée constituante d'octobre 2000. Des divergences quant à la répartition des pouvoirs ont conduit la délégation indienne à provoquer l'émergence d'un forum détaché de la majorité (NDLR).

## **Une charte pour agir**

« Les communautés côtières du monde entier s'unissent pour faire respecter leurs droits fondamentaux, l'équité sociale et leur culture ; pour proclamer l'océan source de toute vie ; pour s'engager à assurer la pérennité de la pêche et des ressources aquatiques pour les générations à venir.

Le Forum mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche travaillera à :

- Protéger, défendre et améliorer le sort des communautés qui dépendent de la pêche pour assurer leur subsistance.
- Aider les organisations membres à garantir et à améliorer la viabilité économique et la qualité de vie des pêcheurs, des travailleurs de la pêche, et de leur communauté.
- Reconnaître, protéger et améliorer le rôle des femmes dans l'économie des pêches et la subsistance de la communauté.
- Établir et faire valoir le droit d'accès des communautés de pêche aux territoires coutumiers qui sont de compétence nationale en zone côtière, pour la pêche et comme lieu d'habitation.
- Jouer le rôle d'une unité de surveillance pour s'assurer que les États et les sociétés transnationales respectent les accords internationaux en vigueur ; s'opposer à tout accord commercial qui mette en péril le gagne-pain des pêcheurs.
- Soutenir les luttes, à l'échelle nationale et internationale, qui cadrent avec les objectifs du Forum mondial.
- Encourager et aider les pêcheurs et les travailleurs de la pêche à s'organiser lorsqu'ils ne le sont pas déjà.
- Améliorer la communication entre les pêcheurs et le milieu scientifique par le partage du savoir et de la science.

(Extraits de la Charte du Forum mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche, New Delhi, 1997).

Ainsi, on peut parler d'une nouvelle organisation sociale, qui met en évidence le fait que les pêcheurs ont pris conscience de l'urgence de s'unir face aux difficultés. La zone des 6 milles qui devrait être réservée en priorité aux populations littorales et maritimes pour qu'elles puissent en vivre est constamment bafouée, les conflits sont permanents et les accidents nombreux. Autant de sujets qui rapprochent ces hommes et ces femmes et qui alimentent leurs débats lors des rencontres internationales. Au fil des années et des mois, les pêcheurs deviennent des partenaires qui veulent faire entendre une voix collective. celle des pêcheurs artisans. Ils ne cessent de répéter que les océans meurent peu à peu à force de pollution et de surpêche, et développent progressivement des campagnes d'action concertées : revendication d'un contrôle plus rigoureux des pétroliers et autres navires susceptibles de ravager en cas de naufrage les zones de pêche et les côtes, demande d'une étude d'impact systématique pour les nouveaux chaluts et filets avant et non après leur mise en service...

La « Branche française » du Forum Mondial s'est constituée sur la base d'adhésions individuelles, les organismes professionnels (Comités Locaux des Pêches, groupements de conchyliculteurs...) pouvant décider d'appuyer officiellement le Forum. C'est avec cette méthode que fut formée en 2000 cette branche française, en veillant à représenter les différentes façades maritimes, les différents couorganisés (syndicats). employé(e)s du mareyage, « prud'homies » (sociétés de pêcheurs pour la préservation du milieu) de la façade méditerranéenne, les associations de femmes (2).

(2) Des représentantes de la Martinique furent également intégrées mais l'expérience du Forum a par la suite montré que cette intégration n'était pas facile compte tenu des distances et des écarts culturels.

Celles-ci, dans la plupart des pays, jouent un rôle très actif dans la constitution de ce mouvement international, au sein duquel la parité a été instituée comme règle pour l'exercice des responsabilités. Prendre en considération la place des femmes, c'est faire valoir le monde de la pêche artisanale comme une communauté et non seulement une profession ou une production (3).

De plus, les femmes se sont souvent révélées comme porteuses d'une vision à long terme pour le secteur de la pêche. Des liaisons entre elles existent au niveau international, dues notamment au travail d'ICSF. Mais il ne n'agit surtout pas de fonder un « troisième » Forum, féminin, parallèle à ceux qui coexistent déjà. Défendre le monde de la pêche artisanale comme une communauté, c'est porter une attention extrême à tous les risques de ghettoïsation.

(3) Voir ci-contre l'analyse de Chandrika Sharma.

Danièle Le Sauce